

TABLEAU PRATIQUE

Professionnels de la santé habilités à prescrire au Québec

	Modalités	Identification auprès des tiers payeurs ¹	Informations complémentaires ²
Médecin	Selon l'exercice de la médecine chez l'humain	1-XXXXX (md du Qc) 6-XXXXX (md hors Qc inscrit RAMQ)	www.cmq.org Bottin des médecins et des résidents Outils et ressources pour les ordonnances
Résident en médecine	Selon l'exercice de la médecine chez l'humain Peut rédiger des ordonnances uniquement pour les patients vus dans le cadre de sa formation.	5-XXXXX (résident en médecine du Qc)	www.cmq.org Bottin des médecins et des résidents Outils et ressources pour les ordonnances
Vétérinaire	Selon l'exercice de la médecine chez les animaux		www.omvq.qc.ca Répertoire des membres Voir les questions suivantes dans la FAQ de l'Ordre sous « Pratique professionnelle/Questions de pratique » : Comment exécuter une ordonnance vétérinaire? ATTENTION aux médicaments qui peuvent être inscrits en annexe II ou III pour un usage humain, mais en annexe IV pour un usage chez les animaux. Une personne se présente à la pharmacie et me demande un flacon de Combantrin® pour son chien. Puis-je lui vendre sans aucune autre formalité?

¹ Le numéro d'identification auprès d'un tiers payeur ne correspond pas nécessairement au numéro de permis d'exercice du professionnel.

² Pour confirmer le statut d'un professionnel, veuillez chercher sur le tableau des membres de son ordre.

	Modalités	Identification auprès des tiers payeurs ¹	Informations complémentaires ²
Dentiste	Selon l'exercice de l'art dentaire	2-XXXXX (dentiste du Qc) 7-XXXXX (dentiste hors Québec inscrit RAMQ)	www.odq.qc.ca Tableau des membres Voir la question suivante dans la FAQ de l'Ordre sous « Pratique professionnelle/Questions de pratique » : Précisions quant aux ordonnances émises par un dentiste
Podiatre	Selon l'exercice de la podiatrie Liste des médicaments déterminée par règlement incluant les stupéfiants, les drogues contrôlées et les substances ciblées.	94-XXXX (podiatre du Qc)	www.ordredespodiatres.qc.ca Tableau des membres
Sage-Femme	Selon l'exercice de la profession de sage-femme (pour la femme pendant la grossesse, le travail et l'accouchement, pour la femme et l'enfant durant les six premières semaines de la période postnatale.) Liste des médicaments déterminée par règlement incluant les stupéfiants, les drogues contrôlées et les substances ciblées.	93-XXXX (sage-femme du Qc)	www.osfq.org Tableau des membres
Optométriste	Selon l'exercice de l'optométrie Liste des médicaments déterminée par règlement	3-XXXXX (optométriste du Qc) 8-XXXXX (optométriste hors du Qc inscrit RAMQ)	www.ooq.org Tableau des membres Voir la page Médicaments et soins oculaires du site Web de l'OOQ
Infirmière praticienne spécialisée (IPS)	Selon son champ d'exercice professionnel Règlement sur les infirmières praticiennes spécialisées 5 classes de spécialité : • Néonatalogie (IPS-NN) • Soins pédiatriques (IPS-SP) • Soins aux adultes (IPS-SA) • Santé mentale (IPS-M) • Soins de première ligne (IPS-PL) Peu importe sa spécialité, l'IPS peut prescrire tout médicament jugé nécessaire à son exercice professionnel, y compris les substances ciblées, les drogues contrôlées et les stupéfiants.	81-XXXX	www.oiiq.org Tableau des membres (le champ d'exercice de chaque IPS y est notamment indiqué) Voir la deuxième nouvelle de L'Express du 7 mars 2018 (Changements dans la pratique des IPS : impacts pour les pharmaciens)

	Modalités	Identification auprès des tiers payeurs ¹	Informations complémentaires ²
Infirmière	Selon les activités de prescription dans le domaine des soins de plaies, de la santé publique et pour certains problèmes de santé courants Peut prescrire les produits, pansements ou médicaments correspondant à ces activités professionnelles après avoir obtenu de l'OIIQ un numéro de prescripteur ainsi qu'un code de profession³.	Code de profession (PI-1, PI-2, PI-3, PI-4) et numéro de prescripteur (82-XXXX à 87-XXXX)	www.oiiq.org Tableau des membres Prescription infirmière : Guide explicatif conjoint (OIIQ-CMQ, octobre 2015)
Inhalothérapeute	Prescrire un médicament pour la cessation tabagique⁴, à l'exception de la varénicline et du bupropion Règlement d'autorisation d'activité médicale	97-XXXX	www.opiq.qc.ca Tableau des membres Consultez la page Nouvelles activités autorisées du site Web de l'OPIQ
Diététistes	Prescrire des formules nutritives, des macronutriments et des micronutriments et ajuster l'insuline et les antidiabétiques d'un patient Règlement d'autorisation d'activité médicale	96-XXXX	www.opdq.org Tableau des membres Consultez la page activités réservées et autorisées du site Web de l'OPDG
Pharmacien	Selon l'exercice de la pharmacie Exclut les stupéfiants, les drogues contrôlées et les substances ciblées.	4-XXXXX (pharmacien du Qc et hors Qc)	www.opq.org Tableau des membres Règlement sur l'amorce et la modification d'une thérapie médicamenteuse, sur l'administration d'un médicament et sur la prescription de tests par un pharmacien Activités professionnelles (PL 31) Des changements importants s'appliquent pour les substances désignées dans le contexte de la pandémie de la COVID-19⁵

Dernière mise à jour : août 2024

³ Le *Code des professions* vient définir la catégorie de prescripteurs : PI-1 soins de plaies, santé publique et problèmes de santé courants; PI-2 soins de plaies; PI-3 santé publique; PI-4 soins de plaies et santé publique; PI-5 santé publique et problèmes de santé courants.

⁴ *Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par un inhalothérapeute* : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/M-9,%20r.%206%20/>

⁵ Substances désignées et activités professionnelles des pharmaciens, des changements importants en contexte de pandémie, mise à jour le 17 novembre 2021, <https://www.opq.org/materiel-documentation/covid-substances-designees-et-activites-professionnelles-des-pharmaciens/>